Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische

Zeitschrift = International theological review

Band: 13 (1905)

Heft: 49

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

THÉOLOGIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

* La Transfiguration et la Parousie du Christ. — A l'article publié dans le « Catholique National » du 3 décembre 1904 (p. 97), sous ce titre : « J.-C. et la fin du monde », ajoutons ce qui suit :

Le fait de la transfiguration du Christ sur le Thabor en présence de Pierre, Jacques et Jean, a été la figure de la future parousie du Christ, lorsqu'il viendra pour juger l'humanité. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le récit de la transfiguration, et de l'expliquer par les prophéties messianiques d'Ezéchiel, d'Isaïe, de Daniel, du Psalmiste, du livre d'Enoch, etc. M. P. Camuset, qui a fait ce rapprochement avec une grande clarté dans la Revue du clergé français (du 15 novembre, p. 584-590), s'exprime ainsi (p. 591-596):

« Le Messie est dans la scheschina (nuée, trône, gloire); son extérieur est celui même de Dieu. Il paraîtra avec ces deux caractéristiques, au jour du jugement. Tant qu'on n'aura pas assisté à cette scène finale, on pourra croire que Jésus est le Messie, on ne le verra pas. Cependant Pierre vient de confesser cette messianité, et pour récompenser en même temps que pour fortifier sa foi et celle des autres apôtres à l'approche de graves événements, Jésus se détermine à leur montrer cette dignité messianique, qu'ils reconnaissaient sans l'avoir vue. Il le fait par la Transfiguration, qui suit immédiatement dans les synoptiques. Telle est l'exégèse uniforme de tous les commentateurs. Mais comment pourra-t-il fournir cette preuve de sa dignité, sinon en apparaissant dans la scheschina et sous la forme éblouissante qui l'assimile à Dieu? Toute autre manière est insuffisante. Celle-ci est nécessaire et complète. Elle satisfait l'esprit des apôtres en leur montrant leur Maître revêtu des deux caractéristiques que la tradition attribue au Messie. Mais en même temps que le Seigneur les gratifie de cette vision, il fait pour eux d'une manière privée ce qui doit être fait pour tous, d'une manière publique, au jour du jugement. Il leur donne une vue anticipée de ce qui doit paraître seulement au dernier jour. Il est donc dans la

stricte vérité quand il leur déclare, la veille de ce grand événement: « Quelques-uns de vous ne mourront pas, qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venu dans son règne. > Si en effet les apôtres voient Jésus dans la scheschina, s'ils le voient avec les caractéristiques messianiques du Juge du monde, ils auront vu, bien des siècles d'avance, un spectacle réservé au dernier jour: celui du Fils de l'homme venant prendre possession de son règne, exercer sa royauté dans son appareil royal. Au jour de la Transfiguration, la scheschina a-t-elle apparu? Jésus y prenait-il place d'honneur? Portait-il en lui les aspects traditionnels du Messie, ceux mêmes de Dieu? Oui. « Ce n'est pas, dit St. Pierre (II Ep., I, 16), en suivant des fables habilement conçues que nous avons fait connaître la puissance et la parousie de N. S. J.-C., mais c'est comme ayant vu sa majesté de nos propres yeux. Car il a reçu de Dieu le Père gloire et honneur, lorsque de l'éclatante gloire une voix se fit entendre qui disait: Celui-ci est mon Fils bien-aimé... Et nous avons entendu cette voix venant du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne.

Ce texte de la II^e Epître de St. Pierre est la claire explication de la transfiguration du Christ, comme réalisation de la promesse faite six jours auparavant: Quelques-uns de vous ne mourront pas qu'ils n'aient vu le règne de Dieu venant $(\pi\alpha\varrho\sigma\acute{v}\sigma\iota\alpha)$ avec puissance $(\vec{\epsilon}v\ \delta vv\alpha\mu\epsilon\acute{\iota})$.

Et M. P. Camuset termine ainsi: «La thèse présente fortifie celle que nous avons déjà publiée sur le texte: Cette génération ne passera pas... (Revue du clergé français, 15 janvier 1904). On voit ainsi que les passages allégués naguère pour prouver la proximité de la Parousie dans l'esprit du Christ n'ont pas la valeur qu'on voulait leur attribuer. Mais il faut aller plus loin et affirmer que le Seigneur regardait la parousie comme assez éloignée. En signifiant que quelques-uns ne mourraient pas sans avoir vu une image de la Parousie, il montre clairement qu'ils mourront avant d'avoir vu la Parousie elle-même dans sa réalité historique. » — L'importance de cette interprétation n'échappera certainement à personne.

* Encore la crise doctrinale dans l'Eglise catholique-romaine de France. — Au congrès ancien-catholique d'Olten, il a été fait mention de cette crise, avec indication de quelques faits et de quelques documents à l'appui (Voir la Revue, octobre 1904, p. 691-716). Comme les découvertes à faire dans l'histoire de la théologie et l'histoire de l'Eglise, sont très nombreuses, il est probable que cette crise durera longtemps encore. Elle ne pourrait cesser que si Rome en rendait impossible la publication, ce qui, espérons-le, n'arrivera pas: car si une partie du clergé romaniste, absorbée

aujourd'hui par la politique et par ce qu'on appelle « les œuvres », se dispense de tout travail intellectuel et scientifique, il est, d'autre part, une minorité curieuse, qui veut savoir, qui travaille, et qui éprouvera toujours le besoin de mettre en lumière sinon toutes ses trouvailles, du moins une partie. Dans les trois mois qui viennent de s'écouler, cette minorité laborieuse a publié des études fort importantes. Le défaut de place ne nous permet pas de les analyser aussi complètement que nous le voudrions, encore moins d'en faire ressortir soit la justesse, soit l'inexactitude. Notre but dans cette chronique, où la rubrique susdite paraîtra sans doute souvent, n'est donc ni d'approuver, ni de réfuter, mais simplement de faire connaître. La gravité des aveux, l'importance des textes et des faits, ressortiront d'elles-mêmes.

— Sur les évangiles synoptiques. — Se référant particulièrement à l'étude de M. Loisy sur la composition de l'évangile de Marc, un « Professeur de grand séminaire » (qui ne se nomme pas) a publié, dans les Annales de philosophie chrétienne (octobre 1904), un article intitulé: « La valeur historique des synoptiques. » En voici quelques passages:

P. 40-41: « La Critique a définitivement renoncé, ce semble, à reconnaître une valeur historique aux « Récits de l'enfance ». A la suite des Allemands, on groupe sous ce titre un certain nombre de narrations: «L'histoire de Zacharie», Luc I, 5-22; «l'Annonciation de l'ange», ibid., 26-38; «la visite de Marie à sa cousine Elisabeth , ibid., 39-56; «les circonstances qui accompagnent la naissance de J.-B., ibid., 57-80; « la naissance de Jésus dans la crèche»; « l'apparition de l'ange aux bergers et la visite des bergers à la crèche, ibid., II, 7-20; « la visite des mages à la même crèche », Matth. II, 1-12 1). Ce groupe de récits serait à éliminer de la trame de l'histoire, comme n'offrant pas des garanties sérieuses. Si l'on prend à leur égard une attitude défiante, ce n'est pas parce qu'ils supposent des miracles ou des faits extraordinaires... On est conduit à cette conclusion par des inductions et des raisons d'ordre exclusivement critique. Pourvu qu'on lise ces récits avec attention, on ne tarde pas à s'apercevoir que, par leur facture interne, par leur structure organique, ils ne sont aucunement dans le ton de la Synopse. L'on sent presque spontanément qu'on a affaire à une soudure, à une branche greffée sur un tronc étranger; ce sont comme des fragments adventices au corps primitif de la rédaction. Dès lors ne portent-ils pas la marque d'une interpolation postérieure? D'où viennent-ils, et par quel intervalle

¹⁾ Certains critiques rangent dans la même classe la Fuite en Egypte et le Massacre des innocents, Matth. II, 13-23.

de temps sont-ils séparés du texte primitif? La critique n'est pas encore en état de le dire. La voie est ouverte aux hypothèses, mais le mot de l'énigme nous fait présentement défaut. Il est sûr que les rédacteurs de la Synopse n'avaient pas été témoins oculaires des faits racontés dans les « Récits de l'enfance »...

- P. 42-43: « La finale de St. Marc, XVI, 19-20, a le même sort aux yeux de la Critique. Ce fragment constitue pour elle une addition postérieure. Il n'y a d'ailleurs là rien d'étonnant, ni même de bien choquant pour les idées traditionnelles; car on sait que cette péricope manque dans les meilleurs manuscrits, et que la plupart des Pères, à l'exception d'Irénée, l'ignorent... Il suffit, au surplus, d'examiner la nature des faits racontés dans ce fragment pour se convaincre qu'ils sont une addition postérieure... >
- P. 44-45: Autres soudures et interpolations dans l'évangile de Marc.

Bref, tout cet article est extrêmement grave.

- Contre la papauté ultramontaine. Dans une étude très curieuse et très documentée, intitulée: « Le sénat ecclésiastique de Rome » et publiée dans les Annales de philosophie chrétienne (novembre 1904), M. l'abbé de Meissas s'est exprimé ainsi:
- P. 136-137: Rien n'est plus obscur que l'histoire de l'église de Rome avant Constantin. Pas d'archives; pas de chroniques¹). Sous Damase (366-384), cette église ne connaissait même pas ses martyrs. Et, pour comble de malheur, en l'absence de documents sincères, les apocryphes foisonnaient. On connaît environ une centaine de ces apocryphes, rien que pour le premier siècle... Le catalogue de Libère correspond aux idées que l'Eglise romaine avait de ses antécédents en 354. Or ce catalogue est l'œuvre d'un homme qui connaît la succession des consuls et celle des empereurs, et qui y raccroche comme il peut celle des papes, sur lesquels il est beaucoup moins renseigné. » Suivent les dates de ce catalogue sur l'arrivée de Pierre à Rome, sur Lin, Clément, Clet, Anaclet. M. de Meissas ajoute: « Sans aller plus loin, l'évidente fausseté des dates, l'incertitude des noms et de leur ordre, la discordance avec les autres listes pontificales, accusent assez le manque d'informations certaines. »
- P. 138-139: St. Jérôme, avec une rigueur de logique irréprochable, établit que toutes les églises étaient primitivement gouvernées par une collectivité de personnages, qu'on appelait soit presbytres, soit épiscopes, presbytre étant le nom d'âge, épiscope le nom d'office

¹⁾ La première entreprise d'une histoire des évêques de Rome date de 514. Elle fut faite pour soutenir Symmaque contre la compétition de Laurent. V. le Liber pontificalis de Duchesne, p. 213.

ou de dignité. Comme il voit de son temps un épiscope unique, élevé au-dessus de ses collègues primitifs, ayant autorité sur eux et chargé à leur exclusion de faire les ordinations 1); comme d'autre part le passé ecclésiastique est pour lui, comme pour tous ses contemporains, enveloppé de telles ténèbres qu'il ne peut constater nulle part ni quand, ni comment s'est faite la transition entre deux régimes si différents, il conjecture que « peu à peu », — « dans la suite », le danger des schismes amenés par les rivalités entre chefs égaux, a déterminé la concentration de l'autorité supérieure dans les mains d'un seul, auquel le nom d'épiscope fut réservé 2).

Le Nouveau Testament, si bien interprété par St. Jérôme, nous apprend donc que primitivement il existait dans chaque église un sénat (corps d'épiscopes ou presbytres) chargé de son gouvernement. Mais qu'est devenu ce sénat, à mesure que l'épiscopat uninominal a été établi? A-t-il subsisté à côté de l'évêque, au moins dans certaines églises, notamment dans celle de Rome? A-t-il gardé son autorité propre? La mention de la lettre à Paula nous porterait à penser que Jérôme le croyait. Malheureusement elle manque de précision; et c'est ailleurs qu'il faut chercher plus de lumière sur ces questions.

P. 140-141. A propos de « l'épître de l'Eglise de Rome à l'Eglise de Corinthe », épître souvent attribuée à Clément, M. de Meissas dit de ce dernier: « S'il a jamais occupé la chaire épiscopale de Rome...». C'est donc douteux à ses yeux. — « Quoi qu'il en soit, l'épître nous apprend: 1° Que les apôtres ont établi euxmêmes leurs premiers prosélytes épiscopes et diacres des futurs fidèles; en quoi elle confirme l'existence primitive de ce clergé à deux degrés seulement, et de cet épiscopat plural, déjà attestés par sept textes du Nouveau Testament, et par la Didaché. 2° Que cette organisation est encore celle de l'église de Corinthe. Et comme, parmi les remontrances des Romains aux Corinthiens, aucune observation n'est faite sur ce point, on peut ajouter, à titre de grande probabilité, que la même organisation subsiste partout, notamment à Rome. 3° Que le nom de presbytre est déjà en usage

¹⁾ Il dit dans sa lettre à Océanus: « Que sait donc l'évêque, excepté l'ordination, que ne fasse le prêtre? » On peut en conclure que de son temps les évêques ne s'étaient encore réservé, ni la confirmation, ni les consécrations, bénédictions, etc., qui par la suite ont aggravé la distance entre eux et les prêtres.

²) St. Jérôme proclame d'ailleurs l'égalité de tous les évêques. «Partout où il y a un évêque, soit à Rome, soit à Eugubium, soit à Constantinople, soit à Rhégium, soit à Alexandrie, soit à Tanis, il a le même droit (meritum), et le même sacerdoce » (Lettre à Océanus). Il veut que tous «reconnaissent dans la coutume, plutôt que dans une disposition du Seigneur, l'origine de leur supériorité sur les prêtres » (Comment. sur l'Epître à Tite).

à Corinthe, avec un sens distinct de celui d'épiscope. Seulement il ne paraît désigner que des notables, jouissant d'une autorité morale, mais sans fonctions, parmi lesquels se recrutent les épiscopes; en sorte que ceux-ci ne sont que des presbytres constitués en charge, et investis de l'administration. Il est question aussi d'higoumènes (conducteurs); mais ce terme ne paraît désigner que les épiscopes. En tout cas l'un et l'autre sont au pluriel; et de toute façon nous trouvons encore à la tête de l'Eglise un véritable sénat ecclésiastique. >

P. 149. A propos de la condamnation d'Origène à Rome, vers 231: « L'idée que les Philosophumena donnent du sénat ecclésiastique romain est celle d'un corps très puissant, héritier de l'autorité des apôtres, gardien de l'Eglise, juge de la doctrine, chargé d'en instruire tous les peuples. Ce corps agit en vertu de sa propre autorité. Non seulement il n'est pas soumis au pape; mais on le voit en lutte ouverte avec lui. Il porte en conséquence des arrêts qui lui sont propres. »

Bref, dans toutes les Eglises, même dans celle de Rome, un sénat ecclésiastique aurait existé à côté de l'évêque; l'évêque n'aurait été que l'un des presbytres, membres de ce sénat; puis, après Constantin, cet épiscopat plural aurait peu à peu disparu pour faire place à l'épiscopat monarchique. Ainsi s'expliqueraient aisément plusieurs détails de l'histoire des papes Zéphyrin et Calliste, de 202 à 222, de Caïus et d'Hippolyte, etc.

C'est aussi M. de Meissas qui signale « l'illusion » de ceux qui, à propos du christianisme actuel (qui n'est qu'un christianisme évolué) « ne défendent en réalité qu'un état de choses, une organisation, qui ne vient aucunement du Christ ni des apôtres », tout en prétendant « défendre ce que ceux-ci ont fondé ». Faire cette démonstration, ce sera, selon M. de Meissas (p. 228), « rendre grand service à l'Eglise et à l'humanité ».

— Contre les néo-scolastiques. — A propos du volume du chanoine Lamine sur les quatre éléments, M. l'abbé Charles Denis s'exprime ainsi (Annales, ibid., p. 226-227): « Depuis la Révolution, tous les efforts des néo-scolastiques n'ont abouti qu'à une solution équivoque, incomplète et surtout stérile. Elle a consisté à montrer que l'accord de la physique et de la chimie modernes existe, moyennant certaines retouches, avec la physique de St. Thomas et d'Albert le Grand. On ne voit pas bien où mène une pareille constatation. J'aime mieux la conclusion loyale de M. Lamine: « Nous pensons, dit-il, que l'hypothèse des quatre éléments, avec les principes philosophiques qu'elle comprend, doit être rangée parmi ces choses qui, selon le mot de Léon XIII, ne s'accordent pas avec les enseignements

certains de notre temps. » p. 191. Le malheur est que si la philosophie catholique, je veux dire celle des manuels, est en dissidence sur le terrain de la physique avec notre temps, elle l'est plus encore dans les domaines de la psychologie et de la sociologie! Et alors quel avenir attend une doctrine que rien ne rattache plus aux « enseignements certains de notre temps »?

— Contre les jésuites. — M. Ch. Denis, après avoir reproché au P. Bouvier, jésuite, et « aux siens », d'avoir la prétention « de nous dire ce que nous ne savons pas », il affirme nettement avec M. Ch. Bota et M. Léon Chane que, si les catholiques (romains) ont perdu la bataille, c'est parce qu'on a semé la division parmi eux. Et qui a causé cette division? La réponse est facile à deviner. Voici les propres paroles de l'auteur: « Tant qu'on cherchera des causes éparpillées, secondaires, on n'expliquera pas la constance du principe de désunion, la durée de la mésintelligence, et la cause visiblement uniforme et toujours identique de nos impuissances. J'attends avec impatience celui qui nous dira cela: je lui souhaite l'éloquence émue de M. Naudet, la sincérité de M. Chane et la clarté méthodique de M. Bota, mais avec quelque chose en plus, quoi? l'ironie cinglante de Pascal... (p. 225) »

Lire aussi les franches attaques du même auteur contre La Croix (p. 220-221.)

— Contre les théories thomistes eucharistiques. — M. le Dr Koch, que les lecteurs de la «Revue» connaissent déjà, n'hésite pas à expliquer « le problème eucharistique » dans un sens opposé à celui de l'école thomiste, et à donner la préférence aux explications scotistes, qui tendent à remplacer le substantialisme matérialiste par le « moralisme », c'est-à-dire par le spiritualisme de l'ancienne Eglise. Citons quelques passages de cette très intéressante étude:

«On ne peut pas parler d'une descente du corps du Christ du ciel sur l'autel; le Christ ne perd pas sa présence au ciel, son ubi céleste, comme dit Duns Scot; il n'acquiert non plus aucun nouvel ubi, aucune présence locale sur l'autel... Il n'y a pas de contact du Christ avec l'hostie, et les parties du corps du Christ ne correspondent pas à des parties déterminées de l'hostie, dans leur situation... Le corps du Christ n'est pas présent dans l'eucharistie ut in loco (Annales, n. cité, p. 172) — « La plupart des propositions citées de Scot furent répétées dans la suite non seulement par les Scotistes, mais par d'autres théologiens considérables, comme Aureolus, Durand, d'Ailly, etc. » (p. 173). — « Il n'y a pas de lien physique entre le Christ et l'hostie, l'union du Christ avec l'hostie est donc produite par la volonté divine. Le Christ est uni aux espèces parce que Dieu le veut. Le Christ est présent dans

l'hostie parce qu'il veut y être (volonté de Dieu et volonté du Christ dans le langage des théologiens précités sont des termes équivalents, en sorte que l'un peut remplacer l'autre). Ainsi nous arriverions par un développement logique de la doctrine scotis e à comparer l'union entre le Christ et l'hostie à l'union qui existe entre le roi et son ambassadeur. Le roi n'est pas uni à son ambassadeur physiquement, mais moralement, en tant qu'il veut s'identifier avec lui par la délégation qu'il lui transmet... A la délégation correspondrait, dans le sacrement, la consécration comme expression de la volonté du Christ par laquelle il veut s'identifier moralement avec l'hostie... Donc le Christ ne serait pas uni avec l'hostie naturaliter, mais solum voluntate » (p. 174-175). -- « Si l'on veut caractériser d'un mot la théologie des thomistes, on peut l'appeler une physique religieuse... D'après les scotistes, l'Homme-Jésus a sa propre existence comme tout autre homme > (p. 176-177)... Cette espèce de dévotion qui cherche la religion dans le domaine physique (thomiste), nous paraît être d'un degré inférieur et encore grossière » (p. 178). — « Comme tous les effets de la sainte communion appartiennent à l'ordre moral, il est bien clair qu'ils ne supposent pas une union physique avec le Christ; il n'y a pas à s'arrêter davantage ici. Les théologiens mentionnent encore une union du Christ avec le corps du communiant et ils en attendent des effets extraordinaires: on parle d'une domination des appétits sensibles, d'un apaisement du sang ou des nerfs comme résultats de la communion; on parle d'une disposition du corps à la résurrection glorieuse; quelques théologiens nous assurent même avec Contenson que le corps reçoit par la communion une qualité durable qui serait en lui le germe de la résurrection glorieuse: tout cela peut être exact, nous ne nous en occuperons pas. Peut-être les physiologistes de l'avenir, pourvus d'instruments plus sensibles que les nôtres, viendront-ils en aide aux théologiens dans l'examen de ces phénomènes physiologiques. Mais tous ces événements accomplis dans le corps ne sont que des effets de l'union eucharistique, ils ne sont pas cette union même. Il ne viendra à l'idée de personne de considérer ces effets comme des suites naturelles d'une union physique avec le Christ » (p. 183-184). — Bref, conclut M. le Dr Koch, « nous pensons que l'hypothèse d'une union morale du Christ avec l'hostie répond à cette double exigence de l'entendement mieux que l'hypothèse d'une union physique. >

* L'abbé Hemmer et le cardinal Mathieu. — Le cardinal Mathieu a émis, dans son volume sur Le Concordat de 1801, des jugements inexacts, que M. l'abbé Hemmer a relevés dans la Revue d'histoire et de littérature religieuses », juillet 1904, p. 360-

361). M. H. remarque d'abord que le volume du cardinal «ne dispense pas de recourir aux publications antérieures, et cela, parce que S. E. s'en est tenue « à une esquisse rapide des négociations relatives au seul concordat ». Il lui reproche son optimisme sur plusieurs points; il lui reproche aussi d'avoir dit qu'il n'y avait « presque plus » de prêtres en France, lorsqu'il y en avait 28,000, dont 6000 constitutionnels; il lui reproche également des développements « oratoires » et des « morceaux » qui détonnent dans un livre. Puis il ajoute: «L'Eglise n'impose pas seulement des dogmes et une règle morale, elle impose aussi souvent et uniformément les allures, les méthodes particulières de gouvernement qui lui viennent de son passé, du passé politique des peuples avec lesquels trop longtemps elle s'est identifiée, et cela explique en grande partie les préventions qu'elle inspire. « L'inquisition, dit le cardinal, la condamnation de Galilée, la révocation de l'Edit de Nantes ne sont que des prétextes dont on l'accable. Est-ce qu'on reproche à nos magistrats la torture qu'infligeaient leurs prédécesseurs et à nos soldats les excès de la guerre de Trente ans? > C'est que ni les magistrats ni les soldats français ne maintiennent aujourd'hui les principes de droit pénal ou de droit public sur lesquels se fondaient l'usage de la torture comme moyen d'instruction criminelle ou certaines barbaries entre belligérants. Si l'Eglise désavouait nettement et proscrivait de sa théologie officielle et de son droit ecclésiastique les principes d'intolérance civile qui, à l'occasion, permettraient de renouveler l'antique appareil de l'inquisition ou le bannissement contre les hérétiques, peu de personnes songeraient aujourd'hui à lui reprocher des actes qu'on mettrait, aussi bien que la torture infligée jadis par nos magistrats, uniquement sur le compte d'un état social déterminé. >

Remarquons, de plus, que la leçon infligée par M. H. au cardinal pourrait être beaucoup plus sévère : car la papauté n'a-t-elle pas été elle-même, en très grande partie, la cause du triste état social dans lequel de telles iniquités ont pu être perpétrées? Loin de répandre le christianisme et de civiliser la société, la papauté s'est apppliquée à exploiter à son profit les erreurs et les vices qu'elle aurait dû et pu entraver. L'excuse présentée par M. H. n'en est donc pas une.

* Un aveu sur le XVII^e siècle. — M. Jules Croulbois écrit dans la «Revue d'histoire et de littérature religieuses» (septembre 1904, p. 401): «L'histoire religieuse du XVII^e siècle est *loin de nous être connue*. Trop d'intérêts plus ou moins respectables, trop de passions en ont jusqu'à présent dissimulé ou troublé les sources... Nous n'avons pas encore une histoire du Jansénisme et nous ne

faisons que découvrir l'existence de la Compagnie du Saint-Sacrement... On peut voir dans Sainte-Beuve (Port-Royal) et dans M. Fuzet (Les Fansénistes du XVIIe siècle) comment, deux siècles après Arnaud et Saint-Cyran, le parti pris pour et contre a faussé la critique.

Cet aveu honore son auteur. Espérons qu'un jour une histoire de la théologie et des mouvements religieux, aux XVII^e et XVIII^e siècles, sera écrite dans un esprit impartial. Nous appelons sur ce point l'attention de nos amis de Hollande. Ne serait-ce pas le moment d'utiliser les précieux trésors qu'ils possèdent dans leurs bibliothèques et leurs archives?

* Autres aveux. -- M. Paul Lejay a publié, dans la « Revue d'histoire et de littérature religieuses » (juillet-août 1904), plusieurs remarques judicieuses qui, sous la plume d'un catholique-romain, sont de précieux aveux. D'abord, il concède, à l'occasion de la Geschichte der altkirchlichen Litteratur de Bardenhewer, que tous les historiens du christianisme ont subi jusqu'ici une influence spéciale et de parti. « Avec la meilleure volonté du monde et la plus réelle sincérité, dit-il, chacun penche du côté de ses préjugés, de sa foi ou de son système. On écrit beaucoup d'« histoires », on recueille beaucoup de matériaux. Il n'y a pas d'historien » (p. 380). - Dans la Patrologie, du même auteur, M. Lejay trouve insuffisante la place accordée à la littérature hérétique. « M. B., dit-il, se défend par diverses raisons. L'une est bien mauvaise. Les écrits hérétiques ne nous sont connus le plus souvent que par des fragments ou par leurs réfutations. Raison de plus pour être minutieux et ne rien laisser échapper de ces données qui peuvent mettre sur la voie des hypothèses et des identifications. Les catholiques, qui ont détruit les œuvres des hérétiques, devraient bien, après un si long temps, avoir un peu de pitié de ce qui en a échappé. Enfin, l'intelligence des Pères orthodoxes ne gagne pas à manquer des lumières qui viennent des écrits réfutés. Il ne peut être dans les intentions de M. B. de passer pour craindre que la lutte contre l'hérésie soit placée dans un jour trop vif. Il aime à faire briller les contradictions ou plutôt les conclusions diverses et successives d'un Harnack. Ce sont cependant les alternatives où passe l'esprit qui cherche et où la science s'élabore. Ne pourrait-on pas trouver aussi des variations d'un Père à l'autre, ou, dans la longue et féconde existence d'un même Père, d'un ouvrage à l'autre? Ne trouverait-on pas, dans plus d'un ancien écrit, des propositions mal sonnantes à l'oreille d'un théologien postérieur? Un écrivain catholique a écrit, sur la Patrologie, des articles dont bien des points valent encore contre le grand ouvrage. Il commençait ainsi: « Dans

l'exposé des doctrines, B. est parfois plus préoccupé de cacher la vérité que de la faire connaître » (Revue d'hist. et de litt. rel., V, 1900, p. 553).

M. Lejay proclame toutefois l'utilité de l'ouvrage de B. Pourquoi? «Nous avons eu, depuis quarante ans, dit-il, beaucoup à apprendre des protestants allemands et d'eux presque seuls. Il est utile à la république des lettres d'avoir la contrepartie. Audiatur et altera pars » (p. 383).

Plus loin, critiquant le premier volume de l'Histoire de la théologie positive de M. Turmel, il constate que, d'après M. Turmel, les textes scripturaires sur lesquels les papes se sont fondés pour établir leur primauté, étaient entendus, dans l'Eglise primitive, de l'Eglise ou des évêques par les Pères; que ceux-ci tiraient de l'Evangile les enseignements les plus appropriés aux besoins du peuple à qui ils s'adressaient; or le droit des évêques à gouverner les Eglises, le droit de l'Eglise à remettre les péchés, étaient pour les fidèles des sujets d'instruction beaucoup plus pratiques que la primauté du pape. A quoi M. Lejay ajoute (p. 398): « Si cette explication est acceptée, il reste que la primauté n'était alors un sujet de préoccupation pour personne. » — Intelligenti pauca.

M. Lejay juge ainsi la manière dont on pratique le respect de l'autorité dans son Eglise: « Dans notre temps, les laïques pieux et les prêtres s'en remettent à l'autorité pour le détail de leurs croyances. C'est une forme de l'indifférence religieuse. Il appartient à d'autres de dire si elle est louable ou si elle doit être combattue. »

— Que de réserve et de prudence!

Et encore. A propos d'une exagération du « bon Sacy », M. Lejay ajoute (p. 400): « Mais il faut quelquefois exagérer. Dans un livre d'enseignement surtout et à une époque qui n'a ni le goût ni la patience du détail, gardons-nous de la crasse de l'automobilisme et de la théologie. C'est une réconciliation à laquelle il nous est interdit de travailler. »

Oh! si les hommes qui savent pouvaient parler!... Mais, au fait, pourquoi n'ont-ils pas le courage de parler?

* Le critérium catholique et l'Appel aux six premiers siècles. — Ceux des anglicans qui se rattachent à la tendance catholique (non romaine) admettent en principe la maxime de l'ancienne Eglise: « Cela est catholique qui a été cru partout, toujours et par tous. » Mais comme très peu de théologiens la mettent en pratique dans les discussions théologiques, où il s'agirait cependant de connaître avant tout ce que l'Eglise a universellement et constamment enseigné comme étant de foi; comme cette façon de procéder n'aboutit qu'à des affirmations individuelles, souvent très arbitraires

et même erronées, suivies de dénégations non moins arbitraires; comme les débats ainsi engagés peuvent se perpétuer sans issue et sans conclusion, des théologiens avisés ont pensé qu'il serait utile de circonscrire le champ des recherches et de faire la lumière en précisant les documents des six premiers siècles de l'Eglise chrétienne. C'est à cette intention, croyons-nous, que MM. les chanoines Mevrick et Wace ont publié leur Appeal to the first six centuries. - Pourquoi six, et non pas cinq, ou sept, ou huit? Les ancienscatholiques font appel aux huit premiers siècles, parce que ces huit siècles forment la période des sept conciles œcuméniques, et que c'est au IXe siècle qu'a commencé, avec l'institution de la papauté romaine, le système scolastique romain, qui, sur des points nombreux, est une corruption de la dogmatique, de l'ecclésiologie et de la liturgie de l'Eglise des huit premiers siècles. Mais comme cette dogmatique, cette ecclésiologie et cette liturgie étaient déjà précises pendant les cinq premiers siècles; comme du VIe siècle à la fin du VIIIe rien d'important n'a été établi qui ne fût déjà clair auparavant, nous sommes persuadés qu'une étude, exactement faite, des documents des cinq premiers siècles, d'après le critérium sus-indiqué, établirait clairement, sur tous les points qui divisent encore les Eglises, la ligne de démarcation entre ce qui a été cru universellement, constamment et unanimement, d'une part, et, d'autre part, ce qui a été laissé à la liberté individuelle, telle opinion étant affirmée par tels Pères, telle autre opinion par tels autres. De la sorte, la paix pourrait être faite aisément et sans compromis arbitraire, entre gens de bonne foi et soumis aux règles de la critique soit historique, soit philologique.

Nous ne pouvons donc qu'applaudir à l'Appel de MM. Meyrick et Wace.

Toutefois, quelques anglicans semblent ne pas le comprendre dans son vrai sens et donnent lieu à des malentendus; ils paraissent croire qu'il s'agit de constater quelles ont été les pratiques rituelles des six premiers siècles (encens, costumes ecclésiastiques, cérémonies, etc.), et cela, dans le but de savoir ce qu'il est permis ou non d'établir actuellement dans ce domaine. Expliquer ainsi cet Appel, c'est lui enlever toute raison d'être: car les questions de discipline et de liturgie ont toujours été laissées à l'autonomie des Eglises particulières. C'est donc à l'Eglise établie d'Angleterre à savoir ce qu'elle doit faire au sujet de l'encens et des cérémonies pour donner satisfaction à la piété des fidèles. Il n'est aucunement besoin, pour cela, d'en appeler aux six premiers siècles : les Eglises des six premiers siècles ont pratiqué des liturgies diverses, et nos Eglises doivent jouir de la même autonomie. La raison d'être de

l'Appel est ailleurs: il s'agit uniquement de savoir ce que l'Eglise des huit premiers siècles a cru universellement et unanimement comme venant de J.-C.; de constater ainsi la foi objective de l'Eglise et d'y puiser une direction pour la discipline ecclésiastique et la liturgie. Je dis une direction, et non une obligation stricte.

M. Meyrick ayant dit que l'étude de cette période démontrerait, entre autres, le fait de la croyance eucharistique dans le sens spirituel, les partisans de la croyance opposée se sont récriés et ont concouru, à leur insu sans doute, à détourner quelques esprits de la question même. L'étude objective des six premiers siècles éclaircira non seulement la question eucharistique, mais toutes les questions doctrinales qui divisent encore l'Eglise établie et les autres Eglises.

Citons quelques documents:

— The Dean of Canterbury's proposal to appeal to the verdict of the first six centuries as to what is truly Catholic has met with a generally favourable reception. Speaking at the Church Congress, the Dean referred back to the challenge of Jewel in a sermon preached at St. Paul's Cross, in which he declared that if any learned men of their adversaries "could bring any one sufficient sentence out for any old Catholic Doctor or Father, or out of any old General Council, or out of the Holy Scriptures of God, or any one example of the Primitive Church, whereby it may be clearly and plainly proved" that certain practices which he enumerated prevailed for the space of 600 years after Christ, he would "give over and subscribe to him". Jewel allowed that any practice which had the support of adequate authority during the first six centuries should not be inadmissible. But this did not mean that the irregular or isolated act of individual churches should be accepted as evidence that such a practice was prevalent during the first six centuries. Dean Wace falls back upon Jewel's suggestion to enable us to distinguish what may be "truly" termed Catholic, as distinguished from what is so often now claimed as Catholic, and which is only Roman and mediæval. Of course, it opens up a wide question as to what was prevalent during the first six centuries, and already some acrid discussion has taken place on this matter. Still, it indicates a limit for those who agree to it which would rule out much that has of late been claimed as Catholic, though it would not, of course, prove that a practice, even if allowed to be Catholic, would be legal in the Church of England. We hold that on non-essential matters each Church has a right to decide for herself. The Dean of Canterbury's proposal has received a very wide support. It has been signed by the

Bishops of Durham, Liverpool, Sodor and Man, Bishops Ingham and Royston, the Deans of Norwich, Peterborough and Winchester Archdeacons Madden and Lawrence, Dr. Sanday, and a considerable number of well-known men, both Evangelicals and High Churchmen; and as it simply asserts "that nothing can be accepted as truly Catholic which cannot claim the general assent and observance of the Christian Church before the end of the sixth century", it should be supported by all moderate Churchmen, and be widely subscribed by the clergy.

(Church Family Newspaper, November 11, 1904.)

— The Dean of Canterbury has issued a further letter to the clergy asking them to add their signatures to the statement of the principle involved in his appeal to the first six centuries, and enclosing a list of over 1,000 clergy who have already signed. He says:—"It is possible that it may be of importance to present such a statement to the Archbishop of Canterbury and to the Royal Commission on Ecclesiastical Discipline now sitting. observe that all that is invited is adherence to the principle. The application in detail is a matter for discussion among scholars. My simple object is to reassert as our standard in doctrine and practice, subject to the supreme authority of Holy Scripture, the Primitive Church to which our Reformers appealed within limits adopted by them, as distinguished in Bishop Ken's words, 'from all Papal and Puritan innovation'." Among recent signatories are the Dean of Wells, Canon F. J. Holland, Chancellor Bernard, Dr. Selwyn (headmaster of Uppingham), and Prebendary Shelford.

Dr. Wace, in a letter to the *Times*, replies to a correspondent (X.) who, he says, seems to be under the strange misapprehension that the declaration implies that all practices which can claim general, or Catholic, authority in the first six centuries should be admitted in our Church. To illustrate how preposterous such a suggestion would be, Dr. Wace adds, "It is enough to say that one of the first practices which could claim adoption would be the general exchange of the kiss of peace among communicants. There are few customs so primitive and Catholic as that. But even Catholic customs are subject to the supreme authority of Holy Scripture, an to the discretion of particular Churches.

"All that the declaration does is the acknowledge that Catholic authority can, at any rate, not be claimed for practices of which the general adoption is later than the sixth century. The effect is to deprive of that authority many, if not most, of the innovations which have given occasion for the Royal Commission now sitting.

It draws a clear, and I hope a useful, line between what is primitive, on the one side, and what is mediæval or Roman, on the other. How much of what is primitive is now admissible is a very different question, on which it pronounces no opinion."

(Ibid., November 18.)

— In the Guardian, November 23:

Sir—It seems due to the consideration with which, in your last issue, you have treated my appeal to antiquity that I should reply to two questions which you suggest. You ask, first, whether I am willing that such usages as cannot claim Catholicity should be considered on their merits. I should have thought that no other than an affirmative answer was conceivable. I am only anxious that they should be considered on their merits alone, in reference to Scripture, law, and practical usefulness, and that no prejudice should be admitted in their favour on the ground of a supposed Catholicity.

Your second question is, whether it is proposed that the principle suggested should be applied inclusively as well as exclusively on this point. I adhere to what I stated in my address at Bristol. Jewel's position seems to me, as I then said, a practical admission—

"That if a doctrine or a practice could be shown to have adequate authority within the first six centuries . . . it would fall within the sphere of that which had Catholic countenance; and, therefore, on the Catholic principles on which the Church of England is reformed, it would have a primâ facie claim to be regarded as allowable to be taught by her ministers and accepted by her people."

But it is obviously impossible to admit that every practice which can claim this Catholic authority should be allowed in the present day. Our Commination Service mentions one such custom, of which, it says, the use is much to be wished, but which could not then be restored. A still more striking instance is the exchange of the Kiss of Peace at the Holy Communion, than which no custom is more primitive, Catholic, and even Scriptural. Exceptions must, therefore, be made in practice to the inclusive application of the rule in question, and it is not for any individual to presume to say what those exceptions should be. That must be left to the synodical authority of the Church itself, as was done at the Reformation.

My object is to suggest the true basis for comprehension within the Church of England. My own sympathies are with usages which were Catholic at a much earlier date than the sixth century. But men whose sympathies are with later developments have an historic right within the Church of England, an the practical question is, within how late a period that development can be fairly admitted. I submit that the fair limit is that which was accepted by our Reformers, and by the great Anglican divines of the seventeenth century, as affording an adequate barrier against Roman corruptions. Some barrier against those corruptions, alike in fait and in practice, is indispensable, and I do not think a more liberal one can be found than that which I have ventured— not to suggest but—to recall.

HENRY WACE.

Canterbury, November 21, 1904.

- * Discussions anglicanes. Il est aisé de remarquer que plus le parti romanisant gagne du terrain en Angleterre, plus il y propage son animosité, ses procédés cassants, ses mots blessants, ses personnalités injurieuses, etc. Les anglicans mêmes l'avouent et s'en plaignent. Que quelques exemples suffisent en cette triste matière.
- Un théologien romanisant, au lieu d'opposer à M. le chanoine Meyrick des arguments de valeur, a adressé au Guardian du 16 novembre dernier ces simples mots: « Sir—Mr. M. can no longer be taken seriously. » Et cependant l'honorable chanoine a publié, entre autres, les ouvrages suivants, qui sont fort appréciés par des théologiens sérieux: Scriptural and Catholic Truth and Worship; Old Anglicanism and Modern Ritualism; Sunday Observance. Citons, à ce sujet, l'article publié par le « Ch. F. N. » du 4 novembre, sous ce titre: Party Tactics in the Church, où sont condamnés avec une parfaite raison de tels procédés:

Everyone in this country is aware—except those who do not choose to see it—that the continued advance of the ritual movement is extremely unpopular with the people of this country as a whole; and that, energetically as it is pressed on by a few enthusiasts, it not only makes no progress in the hearts of our countrymen in general, but is regarded with increasing dissatisfaction both in the Church and outside it. The Bishop of Oxford, no prejudiced authority as every one will allow, has plainly intimated his belief that, if not checked shortly, it will lead to disruption. Under these circumstances it might have been thought that the leaders of the party which arrogates to itself the title of the "Catholic" would have welcomed heartily any attempt to build a bridge which might enable them to retreat with honour from a position they ought never to have occupied. Such an attempt has, in fact, been made. Last year, at the Church Congress, Dean Wace suggested Jewel's

celebrated challenge as forming the basis of a possible understanding. If, he proposed, there were any practices at present in vogue which could be shown to have existed during the first six centuries of the Christian era, all opposition to them should be withdrawn on the part of those who were aggrieved by them. Later on the Dean repeated his suggestion, and as we understand, a pamphlet by Canon Meyrick, stating what, in his view, were the practices tolerated or otherwise during the period named, was widely circulated among the clergy. The present is certainly a moment when every reasonable man would wish to terminate the internecine war which has been raging between various sections in our Church for more than half a century. It is instructive to note how a proposal fort its termination is received by the party addressed. Let it be clearly understood that we do not make ourselves responsible for the accuracy of all Canon Meyrick's statements. But at least he is a theologian of repute, has served the Church long and faithfully, and has reached an advanced age. He was the close personal friend of men so well remembered and highly respected as Bishops Christopher Wordsworth and Harold Browne. It might have been thought that the antecedents of such a man would have given him some claim to respect from opponents calling themselves Christians, even if his utterances were not always correct. Unfortunately this is not the case. In a leading article in a journal devoted to the cause of "advanced" ritual he is dubbed, ad invidium, a "Low Churchman," where as all his life he has been a member of the oldfashioned High Church party; his pamphlet is described as a "preposterous piece of work," and as "devoted to the narrowest of partizan (sic) uses." He himself, it is intimated, is not worthy of the slightest notice, though it is admitted that Dean Wace-we hope the Dean is duly sensible of the compliment—cannot altogether be "ignored." Having thus gibbeted Canon Meyrick in a leading article, this organ of extreme High Church views proceeds elsewhere to dissect Canon Meyrick's argument at length. Its chief weapons, wo are sorry te see, are evasion and misrepresentation. There is no attempt to meet the canon half-way—no disposition to concede even the minutest point to any body of fellow-Churchmen however numerous or influential. There is nothing but a dogged determination not to yeld one jot to opponents, to make the most of any trifling errors in their statements of fact, and to endeavour, when they cannot be fairly disputed, to obscure or shirk the issue that has been raised.

[—] On lira aussi avec intérêt, comme peinture des nouvelles mœurs religieuses qui s'accréditent en Angleterre, l'article sui-

vant, paru dans les «Church Bells» du 4 novembre dernier et signé A. B.

Secession to Rome: Disloyalty to our Lord. I have often protested against the disloyal schismatic conduct of Churchmen and Churchwomen, who attend Roman chapels in this country. They are not always to blame for their conduct. Some English clergymen are inconsistent and disloyal enough to encourage them in their wrongdoing. A correspondent sends me an account of a person who, when visiting a friend in Dublin, was asked by his host if he could take him to St. Bartholomew's, the well-known church, where Canon Travers Smith officiates. He replied that he was told by his English parish priest to avoid the churches of the Irish Church, and only to worship in the Roman churches. Besides this case in Ireland, my correspondent informes me of a lady in England being insulted by a Roman gentleman of her acquaintance, who saw her in the congregation of a Roman Church. I do not think many Roman priests would have approved of his conduct, as they generally do all they can to encourage non-Romans, of all sorts, to attend their services, hoping to catch them some day.

A Roman friend tells me that at one of the controversial lectures, delivered in London, by a Romanist, the lecturer was asked if it was not the case that a Pope persecuted Galileo? The lecturer replied, 'Persecuted him! Why, on the contrary, the Pope loaded him with honours, and made him Bishop of "Savaranola." I have come across assertions made in the same quarters, as audacious or as ignorant as this.

One of the most helpful and most powerful things against Roman claims that I have ever read, is Dr. Pusey's sermon on "The Rule of Faith,' the last edition of it, 1878. It proves beyond a shadow of a doubt, that an Anglican going over to Rome is going to a communion where there is plenty of autorised teaching which cannot possibly be reconciled with loyalty to our Lord. If some rich person would enable a reprint to be published for a penny, it would be a most invaluable service to render to the Church and to souls. In his 'Eirenicon,' published in 1865, Dr. Pusey had laid great stress upon Marian devotions, encouraged and used in the Roman Communion. In 1878 he drew attention to the fact, that these unorthodox devotions could no longer be pretended to be the mere expressions of individuals, but that the very things which he had protested against many years before had now been ratified and confirmed. He adduced Pius IX.'s assertion, that 'the Most Blessed Virgin is constituted Intercessor between Christ and His Church, as justifying as infallible truth all which, we hoped, were the

exaggerated expressions of individuals'. This was no assertion of the Pope, as his mere private personal opinion, but the words occur in the Bull, in which the Pope, by his supreme judgment and authority, defined the doctrine of the Immaculate Conception of the blessed Virgin, and made it an article of faith. As Dr. Pusey says, 'It is no longer a question of more, however powerful intercession. It is an office as distinct as our Blessed Lord's own Mediatorial Office with the Father.' Then, as regards the instances in proof, quoted by Dr. Pusey, there is no explaining them away as not genuine. Since the publication of the first edition of this sermon, 1851, Dr. Pusey verified all the quotations from Liguori's 'Glories of Mary' once more. The first verifications were somehow mislaid, and the learned and careful Doctor verified them all over again. The quotations were every one of them accurate. The proofs, then, are abundantly given in this sermon and its preface, that in one way or another, in the most uncatholic and unscriptural manner, our Lourd's position and office as Saviour of souls is obscured, and that souls are counselled to have recourse to St. Mary rather than to our Lord. Any one, then, thinking of secession to Rome, who has these proofs before his eyes, if he perseveres in his intention, and carries it out, practically in his own mind, dethrones our Lord from His position as our most merciful and all-sufficient Saviour, Intercessor, and Advocate.

- * Ce qu'un laïque doit croire dans l'Eglise anglicane. Dans un article intitulé: What a layman must believe, et publié dans le « Church Family Newspaper » du 11 novembre 1904, M. le Dr Armitage Robinson, chanoine de Westminster, ne semble exiger ni les Trente-neuf Articles, ni le Symbole d'Athanase, ni la doctrine sacramentelle du Prayer Book, mais simplement la croyance en Dieu le Père, en Dieu le Fils et en Dieu le Saint-Esprit. Voici ses propres paroles:
- « ...What, then, was intended by the words, "That I should believe all the Articles of the Christian faith"? They did not mean, in the first place, all the Thirty-nine Articles of Religion. Those were not compiled at the time the Catechism was written, and they were not binding on the English layman. He was free to use them for his guidance, but he was not asked to assent to them. The more of theology he knew, and the more of English history he knew, the better he would understand and appreciate them; the more clearly he would see their purpose for their own age, and their value to the present age. Beyond that the layman had nothing to do with them. Secondly, neither was the so-called Athanasian Creed imposed on the layman as a condition of com-

munion. Much mischief resulted from forgetfulness of that. Nor, thirdly, was it required as a condition of communion that every member of the Church should hold the sacramental teaching which the Prayer-book so plainly enforced. Right views of the sacraments were of very great importance; but they might not exclude a man from Communion for lack of them . . . Let them go back to the Catechism, and to what they chiefly learned in those Articles of Belief: first, to believe in God the Father; secondly, in God the Son; thirdly, in God the Holy Ghost. »

* Le «Filioque» dans l'Eglise anglicane. — On lit dans le Guardian du 16 novembre dernier:

Nicene Churchmen's Union.—A letter is about to be sent by this society to the archbishops of Canterbury and York, entreating them to take such steps as may be necessary for the removal of the Filioque from the Nicene Creed as used by the Church of England, and so disengage her from further complicity (as they put it) in a "stupendous outrage against the General Councils and against the whole Church of God, in which she has hitherto seemed to be a partaker with the Church of Rome." Special stress is of course laid on the absence of the Filioque from the original Nicene and Constantinopolitan Creeds; on the absolute prohibition by the Fourth, Fifth, and Sixth General Councils of any addition whatever to the doctrine already laid down "concerning the Father, the Son, an the Holy Ghost," which was declared to be "perfect"; and on the steadfast refusal of the Orthodox Eastern Churches to accept the addition in question. It is necessarily admitted that an Act of Parliament would be required to make the change legal, but it is not considered that this would be impossible of attainment. The objection that Dr. Pusey strenuously advocated the retention of the clause is met by the answer that "his arguments are open to question, and his quotations from the Fathers fail when carefully examined." The letter will be sent as soon as a considerable number of signatures have been received: these should be forwarded to the Rev. G. B. Howard, hon. secretary N.C.U., 29, Cambridge-road, Bromley, Kent.

* Le « Church Times » et l'Intercommunion. — On lit dans le Ch. T. du 23 octobre 1904: « An English Catholic residing abroad would not be permitted to communicate in any Church in communion with Rome, and would therefore have to be content, where there is no English chaplain in residence, to make an occasionnal Communion, as opportunity afforded. The present divided state of Christendom is answerable for many anomalies, but the

individual is not responsible, and ought not to seek a remedy apart from the communion to which he belongs.

* Anglicans et Orthodoxes d'Orient. — Dans son récent voyage à Constantinople, M. l'évêque de Gibraltar et S. S. le patriarche Joachim semblent avoir échangé entre eux des sentiments de cordiale entente. Dans une correspondance envoyée de Constantinople au Guardian du 2 novembre 1904, on lit: « The Bishop had the advantage of finding in Constantinople the Rev. G. Teknopoulos, a Greek deacon who has lived in England for the last five years, and was able to act as interpreter for the Bishop. The Bishop visited his Holiness the Greek Patriarche and many members of the Holy Synod, and also the ex-Patriarchs, of whom the ex-Patriarch Constantine has always been specially well-disposed towards the English Church. He also paid a visit to the great Greek Theological College at Halki, and promised to interest himself in the matter of obtaining some standard English theological works for the college library. At present English theology is practically unrepresented. There was formerly a fairly large number of English books, but in the great earthquake of then years ago, which, with the subsequent fire, did much damage to the college, the majority were lost. The Bishop was present at the Ordination of Mr. Teknopoulos to the priesthood, which took place in the chapel of the collège at Halki. In his interview with the Armenian Patriarch of Constantinople the Bishop spoke of the difficulty of Westerns scholars in understanding the exact position of the Armenian Church owing to their ignorance of Armenian, and expressed his sense of the need there was of a compilation of authoritative theological documents of the Armenian Church, especially those of the fifth and sixth centuries, which might be translated and so become available for the use of Western scholars and theologians. During his stay he visited Robert College, the great American educational institution which has done so much for the higher education of subjects of the Ottoman Empire, and addressed the students. He also inspected several of the Greek schools in the city, and at the English High School for Girls delivered and address to the pupils.

— On lit, dans le *Church Times* du 28 octobre 1904, l'importante lettre du 8 août 1892, du Patriarche Gerassimos de Jérusalem à l'évêque Goe de Melbourne, et la lettre récente du Rev. Hughes sur le fait d'intercommunion entre les deux Eglises. Le Rev. Hughes s'exprime ainsi:

The Melbourne Scandal. — Some amount of interest seems to be taken in the questions involved in the re-baptism by a Syrian priest of children already baptized according to the Greek rites by

the clergy of St. Peter's, Melbourne. In the current number of the *Church Quarterly Review* a writer touches upon *The Melbourne Scandal*. As with one exception all the Greek Orthodox Children were baptized by me, I may be allowed to point out several errors in the article in question.

The Syrians who came to Melbourne first fell under the care of the diocesan deaconesses (not the Kilburn Sisters). It was during their kind charge that the following letter was received from the Patriarch of Jerusalem by the Bishop of Melbourne:—

From the Patriarch of Jerusalem to the Right Rev. Field Flowers Goe, Bishop of Melbourne. Greeting in Christ the Saviour and God.

Praised be God, the Father of our Lord Jesus Christ, and of all mercies and consolations; for He granted us consolation in your praiseworthy virtues and fatherly care, proved by your praiseworthy virtues and fatherly care, proved by your kindness to the sons of the most Holy Orthodox Church, residing in Melbourne.

The bearer of this letter, the. Rev. T. Dowling, English Chaplain, having informed us that there are in Melbourne many persons members of the Orthodox Church, who emigrated from Syria, and who are in complete privation and without ecclesiastical help, they find comfort in a manner pleasing to God through your evangelical care and protection.

We, therefore, as leader of those who are executing God's words, beg to tender our thanks on behalf of our most Holy Orthodox Church, the Mother of all the Churches entrusted to us by His Divine grace.

At the same time we warmly beg you to take into your benevolent and spiritual solicitude the above-mentioned Orthodox strangers, and all others who are not unworthy of your aid, and to be good enough to receive them lovingly, kindly, and meekly, according to the teaching of Christ, in order that they may not err and fall into temptations, but that they may obtain the inheritance of heaven.

In thanking you again on behalf of our Orthodox Christians, we conclude in praying the Almighty to grant your beloved Eminence long life and peace wherever you are, and to bestow upon you the grace of His boundless mercies with everlasting and invincible power and strength.

Given in the Holy City of Jerusalem, this 8th day of August, 1892. (Signed)

GERASSIMOS, Patriarch of Jerusalem.

Bishop Goe authorized the clergy of St. Peter's, Melbourne, to minister to these Greek Orthodox. Most of the ministrations were performed by myself. I can assure the writer of the article that the action of the Arab priest, Athanasios Kautopoulos, in rebaptizing some children already baptized by me according to the Greek rite has been fully censured by the Patriarchs and Synods of the East. The Committee appointed by the Holy Synod of Athens to examine into the Melbourne scandal expressed its disapproval of the re-baptism "with exclamation."

Athanasios has been recalled and the Archimandrite Nicandros Bettinis has been sent from Athens to take charge of the Greek Orthodox. At an interview at which I was present, the Archimandrite called at the Melhourne Chapter House upon the Bishop, and solemnly pledged his word that there would be no more "rebaptisms". Bishop Clarke thereupon gave him the right hand of fellowship. Finally, may I correct the writer about the non-recognition of a marriage performed by a priest of the English Church between two Orthodox? I am far from my papers, but in the presence of the Russian Consul at Melbourne, I myself married according to the Greek rites the son of an Archangel ecclesiastic to his bride. St. Peter's was attended by the majority of the Greek Orthodox in Melbourne for the ceremonial, and I received, through the Consulate, the thanks of the Russian authorities for my services, and certainly never received any hint that the marriage would be considered uncanonical. Much has yet to be done, but I can assure the writer of the article that the labours of Bishop Blyth and his clergy, now so happily reinforced by the appointment of Bishop Collins in the Mediterranean, are bearing much more fruit than he apparently is aware of.

E. S. Hughes.

* Une consécration épiscopale orthodoxe. — On lit dans le Katholik, de Berne, du 5 novembre 1904, p. 387: « In Nordamerika gibt es nun drei Bischöfe der orthodoxen morgenländischen Kirche. Nach der neuesten Zählung haben die betreffenden Gemeinden gegenwärtig zusammen eine Seelenzahl von 32, 194. Ihrer Abstammung nach gehören diese Orthodoxen etwa 12 verschiedenen Nationen an. Haupt der Gemeinschaft ist der in San Francisco residierende Bischof Tikhon; ihm wurde jüngst ein in Moskau konsekrierter Bischof Innocenz als Koadjutor beigegeben; diese beiden haben den syrischen Archimandriten Raphael Hawaweeny in Brooklyn zum Bischof gemacht. Die Ernennung war durch den Patriarchen Weletinus von Antiochia erfolgt. Auffällig ist, dass auch die orthodoxe Kirche nicht streng an der kanoni-

schen Vorschrift festhält, nach welcher eine bischöfliche Konsekration durch drei Bischöfe zu vollziehen ist.

- * La propagande romaniste en Orient. D'après une source française, il serait question d'établir une ambassade turque auprès du Vatican et une nonciature du pape à Constantinople. L' « Altkatholisches Volksblatt », du 21 octobre dernier, s'exprime ainsi à ce sujet (p. 343-344): « Ein Plan dieser Art war Leo XIII. fügt die Nachricht hinzu, schon vor einigen Jahren von der Türkei unter Fürsprache Deutschlands vorgelegt worden. Der verstorbene Papst weigerte sich indes, ihm Folge zu geben, um nicht Frankreich zu verletzen. Der gegenwärtige Papst zeigt sich aber geneigter, die Eröffnungen der Türkei anzuhören, doch sei es wahrscheinlich, dass ein endgültiger Entschluss darüber nicht erfolge, bevor die französische Kammer sich über die Frage der Trennung von Staat und Kirche ausgesprochen habe. Nur in dem Falle, dass sie das Konkordat kündige, würde der hl. Stuhl einem Plane näher treten, der zum Ziele habe, den Ruin des französischen Stuhlrechtes im Orient zu besiegeln. »
- * La Revue catholique des Eglises. Cette Revue est exclusivement ultramontaine, et, comme telle, elle n'admet pas la discussion des doctrines romaines. Son but est donc de ne reproduire, dans les documents ou les renseignements qu'elle publiera, que ce qui sera conforme à ces doctrines. Cet exclusivisme, qui ne se comprend que trop (au point de vue romain), ôte à cette Revue tout caractère scientifique sérieux. Si nous la mentionnons, c'est pour montrer à quelle partialité et à quelle extrémité est réduite la théologie romaniste. Toutefois, cette Revue a su jusqu'ici se préserver du ton grossier et des procédés injurieux dont les écrivains ultramontains sont généralement coutumiers. Sa politesse est certainement un de ses mérites. Signalons, dans son numéro d'octobre 1904, un article du Rev. Lacey (anglican) sur Newman, article qui ne contient rien de neuf, sinon 1º que Newman «ne fut jamais Anglican » (p. 441), qu'il « n'avait pas d'Anglicanisme positif » (p. 446), et que, comme défenseur de l'Eglise anglicane, il était à vrai dire « un traître inconscient » (p. 445); 2° que son Essai sur le Développement est pour un grand nombre d'Anglicans «le fondement des principes sur lesquels ils s'appuient» (p. 439). Quelle confusion! — Signalons aussi l'article de P. Richard, sur le Concordat de François Ier, article très ultramontain où l'on semble insinuer que l'Eglise gallicane a été constituée et organisée par ce Concordat (p. 447); que l'on a voulu arracher des concessions à Rome (p. 448), tandis que c'est Rome qui a

cherché à accaparer le plus possible ce qui ne lui appartenait pas. L'auteur prétend « que le Pape seul, chef de la chrétienté, a le droit de procéder à sa propre réforme...; qu'il ne pouvait rien accepter d'une autorité qui contredisait la sienne, et qui, par là même, perdait tous ses droits » (p. 451). Tissu de contrevérités. — La correspondance de Russie est dénuée de toute idée générale; ce sont des détails d'une rare banalité. — Celle d'Angleterre est plus banale encore. — Dans l'article bibliographique, il est dit que la Revue a pour but de favoriser « la réunion avec Rome » (non pas la réunion de Rome avec les autres Eglises), et de plus qu'elle espère devenir « la Revue intégrale de la pensée et de la vie chrétiennes » (p. 479)! — Suivent des actes échangés entre la cour de Rome et le gouvernement français au sujet des évêques Geay et Le Nordez.

* Dællinger attaqué par M. Turmel. — Nous connaissons déjà les arguments de M. l'abbé Ch. Denis contre *La Papauté* de Dællinger (voir cette livraison, p. 114-121). Voici ceux que M. l'abbé Turmel a fait valoir dans la « Revue du clergé français », 1^{er} décembre 1904, p. 57-66.

Le savant critique commence par faire un excellent résumé de la thèse de Dœllinger (p. 57-60). Puis, il essaie de la réfuter par les considérations suivantes:

1º Selon Dællinger, toutes les misères qui ont affligé l'Eglise, notamment le concubinage du clergé, sont la résultante de l'établissement de la papauté, et elles n'auraient pas eu lieu si l'Eglise avait conservé le régime épiscopal qu'elle possédait pendant les premiers siècles. Or, dit M. Turmel, cette assertion est erronée: car le concubinage en question existait déjà avant Grégoire VII, qui a fondé la monarchie pontificale; un fait antérieur ne saurait être causé par un fait postérieur. — Réponse. Dœllinger savait très bien qu'il n'est pas besoin que l'institution de la papauté existe pour qu'il existe des prêtres corrompus. Il n'a jamais eu l'idée baroque d'expliquer l'origine du concubinage clérical par l'établissement de la monarchie papale. Lui attribuer une telle aberration, c'est dénaturer sa pensée. Dœllinger a su et nous savons tous que les papes qui ont souillé le siège de Rome et scandalisé l'Eglise par leur infâme conduite, depuis Formose à la fin du IXe siècle, depuis surtout les Sergius III, les Jean X, les Jean XI, les Jean XII, au Xe siècle, depuis Benoît IX au XIe siècle, Jean XXIII au XVe siècle, jusqu'à Alexandre VI, etc., nous savons tous, dis-je, que ces papes ont favorisé la corruption dans le clergé soit séculier, soit régulier; nous savons tous que les papes, en rendant obligatoire un célibat antinaturel, antichrétien, et qu'euxmêmes d'ailleurs ne violaient que trop souvent, peuvent et doivent être considérés comme causes, en grande partie, du mal en question. Et cela est d'autant plus vrai que, sans la papauté, la loi du célibat n'aurait pas pu devenir générale, attendu que de simples évêques n'auraient pas eu une autorité suffisante pour l'imposer et pour dénaturer à ce point la morale chrétienne. L'accusation de Dœllinger contre la papauté est donc fondée, dans le sens exact où il l'a formulée.

2º M. Turmel reproche à Dællinger de « vouloir nous faire croire que l'excès de défiance (contre la science) est le monopole exclusif de la papauté, et qu'une Eglise constituée sous le régime épiscopal offrirait plus de garanties de libéralisme» (p.62). Et M. Turmel, à son tour, tombe sur les évêques qui s'érigent en « dictateurs de la doctrine »; et il signale en particulier la dictature de Bossuet, qui a « fait bâillonner » les Launoi, les Richard Simon, les Mabillon, etc. — Réponse. M. Turmel a mille fois raison de s'élever contre les évêques dictateurs, et en particulier contre Bossuet. Mais il a bien tort de croire que Dœllinger était partisan de l'autoritarisme épiscopal. Dællinger a suffisamment montré son indépendance de savant et de prêtre, lorsqu'il a rappelé son propre archevêque à son devoir. Il est surprenant, en vérité, que des théologiens qui, à la première admonestation de leur évêque et de leur pape, se prosternent jusqu'a terre en signe de soumission, osent faire à Dœllinger un pareil reproche. Jamais Dœllinger n'a professé l'opinion que M. Turmel lui prête. Il a simplement dit que là où il n'y a que des évêques, des évêques véritables dans le sens de l'ancienne Eglise, donc des évêques liés à leur Eglise, unis à leurs prêtres et à leurs fidèles, les fidèles et les prêtres ont des garanties de liberté qu'ils peuvent faire valoir, s'ils ont toutefois la conscience de leurs droits et le courage de les défendre.

3º M. Turmel, après ces deux attaques, est de bonne humeur, et il lance cette troisième à Dællinger: « Aussi ne peut-on s'empêcher de sourire, quand on entend l'auteur de la Papauté nous assurer que la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale est l'arrêt de mort de toute étude sérieuse dans le domaine des sciences ecclésiastiques. Comme si, depuis vingt-cinq ans, nous n'assistions pas à un mouvement intellectuel qui, sans avoir toute la puissance que désireraient ses promoteurs, n'en est pas moins considérable! Ou comme si le niveau général de la culture ecclésiastique avait baissé depuis le concile du Vatican! » (p. 63.) — Réponse. Oui certes, et Dieu soit béni, il existe actuellement, en France, peut-être aussi en Allemagne, une trentaine de prêtres studieux, instruits, qui publient des études remarquables. Mais que

M. Turmel me permette deux réflexions sur ce point. La première est que trente prêtres sur les milliers qui existent en France, sont un nombre bien minime, et qu'on ne saurait s'en prévaloir pour affirmer que le niveau général de la culture ecclésiastique est vraiment élevé. Les ouvrages des Houtin, des Saintyves, ne prouvent que trop, hélas! la faiblesse des études théologiques dans les séminaires français. Il est d'ailleurs manifeste que, depuis le concile du Vatican, le clergé français s'est absorbé en très grande partie dans la politique, et quelle politique! Vraiment, la mesure d'intelligence qu'il a déployée, a été au-dessous du médiocre, et la papauté sous Pie X est loin de la sublimité et du triomphe que les prophètes de l'infaillibilité lui promettaient en 1870. Et dire que ce démenti qui leur est infligé par les faits n'est qu'un premier démenti! — Une seconde réflexion m'est inspirée par la mélancolique incidente que M. Turmel a jetée dans sa phrase, lorsqu'il a dit que le mouvement intellectuel en question « n'a pas toute la puissance que désireraient ses promoteurs ». Je le crois volontiers. Mais à qui la faute? N'est-ce pas aux promoteurs eux-mêmes? Faut-il appeler considérable un mouvement qui, à la première difficulté du côté de Rome, recule? Est-il vraiment bien élevé le niveau psychologique et moral de ces savants qui voient la vérité, qui la disent, qui la démontrent même, et qui, lorsque Rome les condamne, s'arrêtent, deviennent muets et semblent se rétracter? Hélas! Dœllinger n'avait que trop raison: dès qu'un homme infaillible est là pour « bâi!lonner » et pour réduire au silence quiconque le contredit, c'est bien « l'arrêt de mort de toute étude sérieuse dans le domaine des sciences ecclésiastiques ».

4º M. Turmel prétend que Dællinger « joue de malheur », quand il associe les deux derniers dogmes de la Papauté, celui de l'immaculée-conception et celui de l'infaillibilité papale, « pour prouver que le dogme de l'infaillibilité est en antagonisme avec l'étude de la Tradition ». M. Turmel semble triompher de ce que l'immaculée-conception a été, d'une part, combattue par Thomas d'Aquin, qui a été, dit-il, un infaillibiliste, et, d'autre part, soutenue par le concile de Bâle et la Sorbonne, forteresses du gallicanisme! « Voilà ce que valent les déductions et les inductions auxquelles s'abandonne le savant professeur de Munich!» (p. 63.) — Le savant professeur de Munich connaissait la tradition relative à l'immaculée-conception et à l'infaillibilité papale aussi bien, je crois, que le très savant aumônier de Rennes. Il a dit, d'une part, que la Tradition catholique a été violée par les théologiens de la papauté, soit lorsqu'ils ont poussé à la définition du faux dogme de l'imaculée-conception, soit lorsqu'ils ont poussé à la définition du faux

dognie de l'infaillibilité papale; et certes Dœllinger a fourni les preuves du fait de cette double violation. Ce fait, M. Turmel ne le dément pas et ne le démentira pas. Et, d'autre part, Dœllinger a remarqué que la façon dont l'immaculée-conception a été définie par Pie IX, en présence des évêques témoins passifs de ce méfait, impliquait déjà l'infaillibilité personnelle du pape; et qu'ainsi le pseudo-dogme de l'immaculée-conception a servi de pont pour faire passer le pseudo-dogme de l'infaillibilité papale. Rien de plus vrai que ces faits et que la remarque de Dœllinger. Et « voilà ce que valent les déductions et les inductions auxquelles s'abandonne » le savant aumônier de Rennes!

M. Turmel est plus exact, lorsqu'il fait les aveux suivants:

« D'éminents historiens catholiques reconnaissent aujourd'hui qu'aucun des huit premiers conciles œcuméniques n'a été convoqué par le pape, qu'aucun même n'a été confirmé par lui... J'accepte donc, sans le discuter, l'exposé des relations de Rome avec le reste de l'Eglise, tel que le présente Dœllinger... Dœllinger attire surtout notre attention sur les falsifications de textes. Qu'on ait interpolé des documents, qu'on en ait même fabriqué de toutes pièces pour mettre en relief la puissance du siège apostolique, c'est un fait malheureusement trop vrai, et nous ne pouvons que déplorer de pareils procédés (p. 64)... On peut aussi tenir pour certain que le pape Urbain IV fut mystifié par les textes du pseudo-Cyrille, tout autant que St. Thomas, à qui il les fit transmettre... Les Fausses Décrétales ont provoqué un accroissement de la puissance judiciaire des papes. Soit. Mais elles-mêmes ont été provoquées par un malaise général. C'est dans ce malaise, et non dans les fraudes dont elles usent, qu'il faut chercher la raison dernière de la transformation opérée par les Fausses Décrétales» (p. 65).

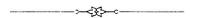
M. Turmel ne prouve pas cette dernière assertion, toute gratuite sous sa plume. A qui fera-t-il croire que le malaise dont on souffrait en Occident, suffit pour légitimer soit les Fausses Décrétales qu'il a provoquées, soit l'accroissement de la puissance papale qui en est résulté? A qui fera-t-il croire que le malaise n'aurait pas pu être guéri par le retour à la constitution primitive de l'Eglise, et qu'au lieu de revenir à la vérité catholique, il fallait, pour mettre fin au malaise, aggraver le premier mal par un second et se servir de falsifications comme remèdes! A qui le savant adversaire de Dœllinger fera-t-il croire que les papes, en se croyant seuls capables de guérir le « malaise », l' « anarchie », le « gâchis » des élections pontificales par la suppression même du régime électif, ont ipso facto légitimé cette suppression? A qui fera-t-il croire

que c'était là soumettre la force au droit? N'est-ce pas, au contraire, sanctionner purement et simplement le fait accompli? N'est-ce pas légitimer la violence sous le prétexte fallacieux qu'elle est nécessaire? N'est-ce pas mettre sur le même rang les papes et les tyrans ambitieux qui ont confisqué les pouvoirs de la nation et qui se les ont adjugés à eux-mêmes comme s'ils leur étaient dus? N'est-ce pas faire gloire à la papauté de son crime même, du fait d'avoir dérobé aux évêques, aux prêtres, aux fidèles, en un mot à l'Eglise, les droits mêmes de l'Eglise? Voir un acte de la Providence dans un acte aussi criminel, n'est-ce pas le comble de l'immoralité? Et voilà ce que valent les déductions et les inductions de M. Turmel!

Enfin, il faut que la cause soutenue par M. Turmel soit bien mauvaise, pour qu'il essaie de la défendre par des considérations comme celles-ci, que nos lecteurs sauront apprécier à leur juste valeur: « Qu'importe que l'ambition ait trouvé son compte à cet épanouissement du pouvoir pontifical? Qu'importe que des ouvriers maladroits (!) aient cru devoir employer la fraude à son service? Ce sont là des misères (!) inséparables (!) de toute œuvre terrestre. On se tromperait si l'on voulait mettre les papes à l'abri des passions qui agitent le reste des hommes. Mais l'on se tromperait plus lourdement (!) si l'on prétendait que le jeu des passions suffit à expliquer la papauté. Voilà ce que Dœllinger n'a pas compris!... Et c'est pour cela que son livre, malgré la prodigieuse érudition qui s'y étale, ne peut être considéré comme une histoire de la papauté » (p. 66).

Pour satisfaire M. Turmel, disons que le livre de Dœllinger n'est pas une histoire de la papauté, mais l'exécution même de la papauté. M. Turmel n'a-t-il pas avoué (p. 60) que c'est un « implacable réquisitoire? » Il suffit.

E. M.



Bischof von Anzer

die Berliner amtliche Politik und die evangelische Mission.

Von

Friedrich Nippold.

Preis Mk. 1. 80.

Römische Taktik

in den Vereinigten Staaten.

Von

Karl Knortz,

Evansville, Indiana.

Preis Mk. 1.50.

Beiträge zur Reformationsgeschichte.

Bibliographia Brentiana.

Bibliographisches Verzeichnis der gedruckten und ungedruckten Schriften und Briefe des Reformators Johannes Brenz. \Leftrightarrow Nebst einem Verzeichnis der Literatur über Brenz, kurzen Erläuterungen und ungedruckten Akten.

Mit Unterstützung der Württembergischen Kommission für Landesgeschichte

bearbeitet von

Lic. Dr. W. Köhler,
Privatdozenten an der Universität Giessen.

Lic. Friedr. Reinh. Lipsius:

Kritik der theologischen Erkenntnis.

Preis Mk. 5. 50.

Dr. Emil Ott:

Die Religionsphilosophie Hegels,

in ihrer Genesis dargestellt und in ihrer Bedeutung für die Gegenwart gewürdigt.

Preis Mk. 3. -.

D. Georg Graue:

Selbstbewusstsein und Willensfreiheit,

die Grundvoraussetzungen der christlichen Lebensanschauung mit besonderer Berücksichtigung ihrer modernen Bestreitung geprüft und dargestellt.

Preis Mk. 3. 20.

Dr. Karl Heim:

Das Weltbild der Zukunft.

Eine Auseinandersetzung zwischen Philosophie, Naturwissenschaft und Theologie.

Preis Mk. 4. —, gebunden Mk. 5. —.

Professor Goswin Uphues:

Religiöse Vorträge.

Preis Mk. 1. 80, kartonniert Mk. 2. 40.

Professor Dr. J. Kohler:

Der Geist des Christentums.

Preis Mk. 1. 20.

Professor D. A. Dorner:

Grundprobleme der Religionsphilosophie.

Vorträge. Preis Mk. 3. 20.